

Conditions générales Holmes Place Concours Casino

En participant à ce concours, l'utilisateur accepte les conditions générales de participation. Dans les conditions générales qui suivent le genre masculin est employé; le genre féminin est toujours sous-entendu.

L'organisateur du concours est:

Holmes Place AG
Seestrasse 97
8942 Oberrieden
Suisse

Il n'y a aucune limite de durée pour la participation à cette opération promotionnelle.

Une seule inscription par personne par récompense est possible. Les différentes récompenses/bons seront mis en tombola.

Les bons de visite du club sont uniquement valables pour des individus n'ayant pas utilisé les services du club au cours de 6 dernières mois à compter de l'inscription. Le Club se réserve le droit de refuser le bon ou l'entrée au Club pour des motifs raisonnables. Ces bons ne peuvent être utilisés que sur rendez-vous et le Club doit être contacté sous 7 jours.

Les gains d'abonnement doivent être activés sous 7 jours suivant la date du gain.

La participation à l'opération promotionnelle indiquée ci-dessus est gratuite. Il n'existe aucune obligation d'achat. Les personnes éligibles sont celles résidant en Suisse ayant atteint l'âge de 16 ans.

Le participant est responsable de la véracité des informations fournies. La participation nécessite que chaque requérant procède à une inscription sur la plateforme de l'application Holmes Place Casino. Le participant accepte la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation de Holmes Place. En particulier, il reconnaît et accepte également que les données collectées peuvent être enregistrées, traitées et utilisées à des fins statistiques et commerciales en application de ladite politique de confidentialité et de ses conditions d'utilisation. Les participants peuvent se désabonner de toute communication Holmes Place à tout moment.

Aucun recours en justice n'est permis. La récompense ne peut s'échanger contre de l'argent, doit être réclamé par le gagnant lui-même et ne peut être transféré à une autre personne. Une seule récompense par tirage au sort par participant est autorisée. Les participations par le biais de clubs de loterie ou de services automatisés ne sont pas autorisées. Toute manipulation du tirage ou toute tentative de manipulation du tirage sera signalée. Holmes Place AG se réserve le droit de modifier les récompenses annoncées.

Le gagnant sera notifié directement lorsque la récompense est utilisée en entrant les données du participant. Les données fournies par le participant seront traitées pendant la durée du concours par le biais d'une base de données.

De plus, les règles sur la protection des données contenues dans la déclaration de protection des données s'appliquent. Holmes Place considère que les dispositions sur la protection des données ont été lues par le participant.